

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO  
Commission Paritaire 63570

N°832 du 9 avril 2005

Hebdomadaire 1 €

## EDITORIAL

### **DIMANCHE DE MISERICORDE**

*Qu'il me soit permis de rester encore cette semaine dans le souvenir de notre Saint Père bien aimé, sa personnalité et son témoignage le méritent bien, comme en conviennent aussi sans doute nombre de ceux qui ne partagent pas la foi catholique.*

*Il a été opportunément rappelé que son décès était survenu à la veille du dimanche de la Miséricorde. Or c'est Jean Paul II qui en 2000 avait institué cette nouvelle solennité, parce qu'il pensait que la Miséricorde était dans le droit fil de Pâques : désormais le premier dimanche après Pâques serait celui de la Miséricorde.*

*Jean Paul II nous a enseigné la Miséricorde, et il a vécu lui-même la Miséricorde.*

*Il nous a d'abord appris que la miséricorde, qu'elle soit celle de Dieu ou celle des hommes, n'est pas la pitié, ni même la sympathie. Etre miséricordieux, disait-il, ne signifie pas avoir de la condescendance à l'égard du faible ou de celui qui souffre, ce n'est pas seulement tendre une main secourable. Ce n'est pas non plus savoir pardonner, car on peut être miséricordieux à l'égard de personnes qui n'ont commis aucune faute. Il n'y a pas de hiérarchie dans la miséricorde ; elle concerne chaque être humain, du plus petit au plus grand, qui peut en bénéficier ou la pratiquer.*

*La Miséricorde peut au contraire se comparer à l'amour, mais pas à l'amour singulier qu'une personne porte à une autre personne, ou à plusieurs personnes (à sa famille, par exemple). C'est l'amour pluriel que nous devons à tous nos frères et sœurs en humanité, en accord avec le commandement qui nous a été légué : « Aimez-vous les uns les autres ». Mais il y a aussi quelque chose de plus que l'amour dans la miséricorde : il y a la reconnaissance de la dignité de chaque être humain. C'est aimer l'homme parce qu'il est homme. Etre miséricordieux, c'est témoigner de l'égalité en dignité de toutes les personnes, une égalité qui nous vient de notre nature même, qui s'explique par le fait que nous, et nous seuls les hommes, avons été créés à l'image de Dieu. La Miséricorde, c'est permettre à l'homme de vivre debout.*

*Pour les chrétiens la Miséricorde prend une dimension divine car elle exprime cet amour infini que Dieu a porté sur l'humanité, allant jusqu'à lui sacrifier son Fils Unique : ainsi s'articulent Pâques et le dimanche de la Miséricorde. Par le mystère pascal nous renaissions tous à la vie, nous sommes lavés de la tâche originelle, pour être désormais les témoins de la Vérité, pour retrouver notre pleine dignité. Nous sommes invités à donner à notre tour la même miséricorde que celle que Dieu nous a apportée.*

*Voilà qui explique comment ce Pape a toujours vu dans les peuples de toute la terre des assemblées d'hommes et de femmes appelés à la dignité et à la liberté. Il les a aimés en dépit de leurs misères, de leurs maladies, il les aimait encore davantage là où ils étaient asservis, déconsidérés, dégradés. Sa miséricorde embrassait même ces dictateurs barbares qu'il visitait : ferme à l'égard de Castro, mais respectueux de sa personne pourtant peu respectable. Jean Paul II n'a jamais eu peur, ni de Castro ni de quelque autre, parce qu'il a appliqué pour son compte la recette qu'il nous a donnée dès le début de son Pontificat : ouvrez les fenêtres, ouvrez les frontières, ouvrez les bras aux autres. Cela donne tout leur sens aux voyages qu'il a multipliés, et explique tous les discours qu'il a tenus à ces foules innombrables, mais aussi à leurs dirigeants. Puisque la miséricorde est reconnaissance de la dignité de la personne humaine, elle est aussi ouverture de cœur et d'esprit la plus large possible, elle est partagée. Ainsi est-elle le plus grand espoir, la plus belle promesse d'harmonie pour l'humanité.*

*Dans sa vie personnelle, Jean Paul II a vécu la Miséricorde. Son expression la plus saisissante est donnée par des extraits d'une lettre qu'il a écrite en 1985, et qui me servira de conclusion.*

*« Seigneur, voilà plus de soixante-cinq ans que tu m'as fait le don inestimable de la vie, et depuis « ma naissance Tu n'as cessé de me combler de tes grâces et de ton amour infini[...]. Aujourd'hui je « me sens riche de mon expérience et de la grande consolation d'avoir été l'objet de ton amour. « Mon âme te chante sa reconnaissance.*

*« Mais je rencontre quotidiennement dans mon entourage des personnes âgées que Tu éprouves « fortement : elles sont paralysées, handicapées, impotentes et souvent n'ont plus la force de Te « prier, d'autres ont perdu l'usage de leurs facultés mentales et ne peuvent plus T'atteindre à « travers leur monde irréel. Je vois agir ces gens et je me dis « Si c'était moi ?»*

*« Alors, Seigneur, aujourd'hui même, tandis que je jouis de la possession de toutes mes facultés « motrices et mentales, je T'offre à l'avance mon acceptation à Ta sainte volonté et, dès « maintenant, je veux que si l'une de ces épreuves m'arrivait, elle puisse servir à Ta gloire et au « salut des âmes.*

*« Dès maintenant aussi, je Te demande de soutenir de ta grâce les personnes qui auraient la « tâche ingrate de me venir en aide.*

*« Si, un jour, la maladie devait envahir mon cerveau et anéantir ma lucidité, déjà, Seigneur, ma « soumission est devant Toi et se poursuivra en une silencieuse adoration.*

*« Si, un jour, un état d'inconscience prolongée devait me terrasser, je veux que chacune de ces « heures que j'aurai à vivre soit une suite ininterrompue d'actions de grâce et que mon dernier « soupir soit un soupir d'amour.*

*« Mon âme, guidée à cet instant par la main de Marie, se présentera devant Toi pour chanter tes « louanges éternellement ».*

Jacques Garello

## Conjoncture

### CONSOMMEZ !

C'est le nouveau mot d'ordre, qui va régler tous nos problèmes. Ce n'est plus le « enrichissez-vous » de GUIZOT, mais c'est le « consommez » de RAFFARIN. Il le décline sur tous les tons. Le déblocage de la participation, c'est pour favoriser la consommation. La hausse des salaires des fonctionnaires, c'est pareil. La future baisse des impôts, ce sera pour le même motif. L'épargne, voilà l'ennemi. Nous voici, une nouvelle fois, dans la grande tradition keynésienne. Et les mêmes causes produisant les mêmes effets, notre situation économique ne va pas s'améliorer pour autant. Au contraire.

#### Favoriser la consommation

Le premier ministre a raison sur un point : son inquiétude est légitime. Car la situation de l'économie française est mauvaise. La conjoncture économique est morose. On sait que le chômage, déjà fort élevé, avait été sous-estimé et qu'il dépasse désormais les 10% de la population active, tandis que les créations d'emplois sont réduites au minimum. Le commerce extérieur se dégrade fortement, ce qui n'est pas en soi dramatique -il n'y a plus de conséquences monétaires- mais qui est un signe de perte de compétitivité de nos exportations. Selon la dernière note trimestrielle présentée par l'INSEE, la croissance est de plus en plus faible. Après une hausse de 0,8% au quatrième trimestre 2004, le PIB ne progresserait plus que de 0,6% au premier trimestre 2005 et de 0,3% au second trimestre.

Il faut donc faire quelque chose. Nicolas SARKOZY avait déjà ouvert la voie lors de son bref passage à Bercy : il avait pris des mesures de déblocage de l'épargne salariale (7 milliards d'euros) et favorisé les donations entre grands-parents et petits-enfants (5,4 milliards), parce qu'on pensait que les grands-parents épargnaient et les petits-enfants allaient consommer. Voilà la voie tracée : favoriser la consommation, réduire l'épargne.

Jean-Pierre RAFFARIN, par ministres interposés (GAYMARD puis BRETON) suit le même chemin que SARKOZY. Il faut favoriser la consommation. C'est dans cet esprit qu'il faut lire les mesures annoncées de déblocage de la participation : les sommes versées par les entreprises au titre de la participation ne devront plus être bloquées pendant cinq ans, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. Elles seront immédiatement disponibles et cela s'appliquera aux sommes versées en 2005 au titre des bénéfices 2004. Pour quoi faire ? J-P RAFFARIN est clair : « Pour recycler des profits vers la consommation ». Et les entreprises pourront y ajouter une prime exceptionnelle d'intéressement plafonnée à 15%.

## **Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas**

Mais il y a aussi les hausses des traitements des fonctionnaires : aux 1% déjà promis, s'ajoute une hausse supplémentaire de 0,8%, ce qui, paraît-il, était impossible deux mois plus tôt. Mais il s'agit, encore une fois, de relancer la consommation, cette fois des salariés de la fonction publique. Consommez, vous dis-je ! Et le secteur privé serait bien inspiré de prendre exemple sur la fonction publique, en accordant lui aussi des hausses de salaires.

Et ce n'est pas tout. Il y a aussi les futures baisses d'impôt. Elles sont déjà annoncées pour l'an prochain. Le premier ministre en a parlé dans un entretien au Progrès de Lyon : la baisse des impôts va reprendre « en veillant à ce qu'elle soit juste et avec l'objectif de soutenir la consommation pour qu'elle demeure un moteur de la croissance ». Consommez, nous dit-il. Tant de cohérence dans la politique nous impressionne. Voilà le cap clairement fixé.

Est-ce le bon ? On peut en douter. Le cas des traitements de la fonction publique est le plus clair : pour financer la hausse accordée, il faudra prélever plus d'impôts sur le secteur privé, provoquant un « effet d'éviction » : les dépenses publiques supplémentaires (en traitements) vont évincer des dépenses privées qui ne pourront avoir lieu, faute de revenu (prélevé en impôts). Bastiat opposait avec génie « ce qui se voit » et « ce qui ne se voit pas ». Mais notre premier ministre ignore BASTIAT, il connaît KEYNES ; cela lui suffit.

## **Ils veulent tuer l'épargne**

S'agissant maintenant de transformer les profits en consommation, nous voici confrontés à une nouvelle aberration économique. Sans cette distribution supplémentaire, ces profits auraient-ils été perdus ? Ils auraient soit été distribués en dividendes (favorisant la consommation ou l'épargne des actionnaires), soit laissés dans l'entreprise pour être investis (autofinancement). La phrase d'Helmut SCHMIDT est encore dans tous les esprits : « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les investissements de demain les emplois d'après-demain ». Monsieur RAFFARIN lui, n'a pas le temps d'attendre après-demain. Il faut donc consommer tout de suite.

De même, en privilégiant l'impact de la baisse des impôts sur la consommation immédiate, M. RAFFARIN ignore la courbe de LAFERRE et le fait que c'est le taux de l'impôt qu'il faut baisser pour jouer sur les comportements micro-économiques, ceux des entrepreneurs, des salariés, des investisseurs, des épargnants, bref de tous ceux qui jouent un rôle dans le développement de l'offre. Mais là encore, pourquoi attendre bêtement que l'offre se développe ? Ne vaut-il pas mieux consommer sur-le-champ ?

Mais consommer quoi ? Ce qui est disponible et bon marché. C'est-à-dire les produits étrangers, puisque nos entreprises n'ont pas les moyens de produire et sont empêchées d'être compétitives par le poids des charges et des impôts. Comme à chaque fois (et en particulier comme en 1981), la relance par la consommation va relancer les économies étrangères et notamment allemande. Les chanceliers allemands n'ont jamais manqué de nous remercier de cette politique, excellente pour eux.

En réalité, cela part aussi d'un autre préjugé, lui aussi keynésien (et malthusien) : l'épargne est mauvaise pour l'économie. Mais l'épargne n'est pas la thésaurisation. Elle sert à d'autres, qui la recyclent pour investir et développer l'offre. Et l'épargne à long terme est bien utile, surtout lorsque le système de financement des retraites est à la dérive. Vouloir à tout prix réduire l'épargne pour favoriser la consommation immédiate, c'est une politique à courte vue, qui ne marche pas et qui sacrifie l'avenir. Mais M. RAFFARIN est pressé ; il n'a pas le temps de s'occuper de l'avenir. Il n'a pas le temps d'attendre que l'investissement produise ses effets et que l'offre se développe. Il a des échéances électorales à respecter. Et cela passe avant tout. Consommez ! L'Etat s'occupe du reste.

## FRANCE, FILLE AINEE DE L'EGLISE ?

Il y avait de quoi s'étonner : beaucoup d'auditeurs familiers des ondes de France Info ou France Inter auront été surpris d'entendre de la musique en tournant le bouton de leur poste mardi ou mercredi dernier : les chaînes publiques auraient-elles été encouragées à porter le deuil du Pape Jean Paul II ? Durant quelques minutes, aucun bulletin d'information, aucune de ces rubriques d'actualité qui font le succès de ces radios ; simplement de la musique, pas toujours sacrée d'ailleurs, mais qui apportait quelque sérénité contrastant avec l'habituelle avalanche de communiqués et de commentaires.

Il fallait simplement prendre patience : au bout de quelque dix minutes, on avait l'explication de ce silence recueilli : il y avait « grève d'une certaine catégorie de personnel ». Voilà qui remettait enfin les choses en place, on avait eu réellement peur : quelle atteinte à la laïcité a-t-on failli connaître ! On avait du même coup la confirmation d'un fait de société : la France n'a pas pour religion le catholicisme, mais le syndicalisme. On a la religion qu'on mérite.

Pour bien confirmer que nous sommes dans le pays de la laïcité bête et méchante, nous avons eu encore cette levée de boucliers contre la circulaire ministérielle demandant de mettre les drapeaux en berne au fronton des établissements publics, et notamment des écoles.

Il est parfaitement justifié, comme le rapportait Le Figaro du 5 avril, de prendre le deuil pour Tchernenko, Staline (en 1953), ou d'autres personnes très aimées des Français comme Hirohito, Olaf V ou encore à l'occasion d'un tremblement de terre en Inde, en Egypte, au Sri Lanka ou en Indonésie.

Mais il est considéré comme déplacé de donner le moindre signe de tristesse quand ce Pape décède, alors qu'il y avait eu un deuil pour Pie XII, Paul VI et Jean Paul I.

Passons sur les commentaires les plus outranciers que l'on a entendus tout au long de la semaine. Jean François Khan a parlé de « papolâtrie », le ci-devant Monseigneur Gaillot a eu quinze minutes d'antenne le soir même de la mort de Jean Paul II, et l'adjectif « conservateur » ou mieux « ultra-conservateur » a été largement utilisé pour définir le message du Saint Père. Passons encore sur tous ceux qui ont fait de la récupération : Jean Paul II contre le capitalisme, Jean Paul II contre Bush et la guerre en Irak, Jean Paul II pour le communisme (mais oui !). Il s'est rarement dit tout et le contraire de tout avec un tel aplomb et une telle mauvaise foi. Voilà d'ailleurs pourquoi le site [www.libres.org](http://www.libres.org) a ouvert un dossier sur Jean Paul II, pour que sa vraie pensée soit connue, respectée et appréciée.

Le plus grave de l'affaire nous semble être pourtant la « timidité » des autorités françaises en comparaison de ce qu'ont fait les autres pays civilisés, et même certains pays barbares. Inutile de dire qu'en Italie, Espagne, Pologne, Croatie, Amérique Latine, au Portugal, au Liban, à Malte, voire même en Egypte et en Inde plusieurs journées de deuil ont été décrétées. Ces pauvres sauvages ne connaissent pas la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat dont nous fêtons avec éclat le centenaire chez nous. En Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, et même à Cuba, il y a eu des marques officielles de déférence et de recueillement. Sur les pelouses des stades, dans le grand prix de formule 1, dans beaucoup de salles de spectacles, quelque chose a été fait pour marquer l'évènement et saluer la mémoire de Jean Paul II.

Chez nous, c'est « à titre personnel » que les chefs de l'Etat se sont manifestés. Ils se sont affichés aux offices, alors même qu'à titre personnel ou officiel ils n'ont pas accepté de faire référence aux racines chrétiennes de l'Europe dans le préambule de la Constitution, ce qui avait sérieusement déplu au Pape, qui avait manifesté sa déception notamment à l'occasion de son voyage à Lourdes en août dernier.

« France qu'as-tu fait des promesses de ton baptême » ? La question de Jean Paul II il y a vingt ans est plus que jamais d'actualité. Puissent ses prières pour notre pays et son intercession nous valoir enfin un renouveau de ces valeurs morales et spirituelles qui ont jadis fait de la France la « fille aînée de l'Eglise » !

## LES DICTATEURS DE L'EX-URSS COMMENCENT A S'INQUIETER

La transition démocratique s'est faite, plus ou moins vite suivant les cas, mais elle s'est faite dans les pays d'Europe centrale et orientale. Elle est beaucoup moins évidente dans les pays qui appartenaient à l'ex-URSS, à l'exception des Etats Baltes, qui sont rapidement devenus des démocraties.

Les choses bougent depuis quelques mois. Cela a été le cas en Georgie, avec la révolution dite de la rose de novembre 2003. Cela a été, d'une manière peut-être plus médiatique et spectaculaire, le cas avec l'Ukraine et sa révolution orange de décembre 2004. Et cela semble le cas depuis le mois de mars 2005 au Kirghizstan, avec la révolution des tulipes, même si celle-ci n'est peut-être pas totalement achevée : l'ancienne nomenklatura est encore puissante. Mais enfin, cela représente trois dominos importants de l'ex-URSS, aux régimes crypto soviétiques, qui sont tombés. Les dictateurs des autres républiques peuvent se demander à qui le tour maintenant ?

Notre confrère Le Figaro fait un bilan exhaustif de la situation d'inquiétude qui règne chez ces dictateurs de l'ex-URSS. « De Minsk à Bakou, en passant par Erevan, Tachkent ou même Moscou, la plupart des pays de l'ex-URSS font aujourd'hui figure de candidats potentiels à la contestation. La corruption galopante, la confiscation de tous les pouvoirs au profit d'une caste oligarchique issue de la nomenklatura de l'ancien PC ou des services secrets ont creusé un fossé profond entre les peuples et les princes ». Et ces spécialistes des fraudes électorales devraient se montrer prudents, car ailleurs les révolutions ont fonctionné sur le principe élection, falsification, révolution.

### Des dictatures, encore des dictatures

Le Figaro remarque cependant que les trois dictatures qui sont tombées n'étaient pas les plus dures et qu'il y existait quelques espaces de liberté, dont ont profité l'opposition, les étudiants et les ONG. Faut-il en conclure que les prochaines dictatures qui devraient tomber seront celles où existe un minimum de pluralisme ? Mais il ne faut pas négliger aussi le phénomène de contagion par proximité : c'est ainsi que la Biélorussie pourrait être influencée par ce qui s'est passé en Ukraine.

Le Figaro note qu'en Azerbaïdjan, une élection législative est prévue pour novembre 2005. Le clan ALIEV s'est maintenu au pouvoir, le fils succédant au père. Déjà, les élections précédentes avaient provoqué des émeutes à Bakou. L'opposition vient de s'unir et personne n'est dupe, à l'Ouest, quand le régime se présente comme le garant de la stabilité des investissements pétroliers en mer Caspienne.

Au Kazakhstan, l'évolution est assez proche de celle du Kirghizstan. Le Président NAZARBAIEV, autrefois « moderniste », est devenu de plus en plus autoritaire et a modifié la constitution pour rester au pouvoir. C'est sa propre fille qui dirige un soi-disant parti d'opposition. Le pays a de grandes ressources pétrolières.

En Ouzbékistan, on a l'une des dictatures les plus dures, avec KARIMOV, au pouvoir depuis 1991 qui a éliminé tous les partis de l'opposition démocratique. Il y aurait une torture systématique et 6 000 prisonniers politiques. Mais le régime est miné par l'Islamisme et de nombreux attentats. Et les Américains sont aussi présents sur une base aérienne.

Autre régime très dur, celui du Turkménistan, avec un Président NIAZOV qui pratique le culte de la personnalité et qui a totalement verrouillé la scène politique et médiatique. Situation difficile aussi au Tadjikistan, où une guerre civile a fait 500 000 morts et où le pouvoir est partagé partiellement avec les Islamistes.

Quant à la Biélorussie, son environnement (Pologne, Etats Baltes, Ukraine) n'est guère favorable à la dictature de LOUKACHENKO. Le pouvoir a imposé un referendum pour modifier la constitution et l'opposition est pour l'instant divisée. Mais des initiatives de la société civile et en particulier des étudiants se multiplient et donnent de l'espoir, sur le modèle ukrainien.

Quant à la Russie elle-même, nous avons dit plusieurs fois ce qu'il fallait penser du retour à une forme d'autoritarisme qui rappelle sinon le soviétisme, du moins la Russie tsariste. Le pouvoir est de plus en plus autoritaire, mais il a subi de nombreux revers. A commencer par la chute de certains des régimes néo-soviétiques des républiques voisines dont nous venons de parler.

## **Le chemin de la liberté**

Le Figaro ne met peut-être pas assez en évidence le rôle des Américains et de quelques-uns de leurs alliés dans ces pays de l'ex-URSS. Nous ne voulons pas dire que les Etats-Unis exercent une pression militaire ou diplomatique sur les régimes dictatoriaux, bien qu'il y ait quelques bases aéronautiques dans ces régions, et que la guerre d'Irak amène un changement de climat. L'influence américaine est autre. Elle se manifeste sur la jeunesse. A travers de nombreux centres, des universités, des séminaires, le message de la liberté a été semé dans le cœur et l'esprit de ces jeunes qui apprennent l'anglais, lisent la littérature et voient les films venus du côté de la liberté.

S'ils voulaient réellement développer la démocratie dans ces pays, les autres Occidentaux devraient songer à participer eux aussi à cette croisade, et montrer où est le chemin de la liberté.

Il leur faudrait aussi alerter en permanence l'opinion publique internationale sur les atteintes aux libertés. C'est la meilleure façon d'aider ces peuples et de leur faire savoir que nous n'oublions pas leur martyre. Car, surtout avec les moyens modernes de communication, tout finit par se savoir et par franchir même les frontières les plus fermées. Les opprimés doivent savoir que nous pensons à eux.

## **LUNDI DE PENTECOTE : ON REPART SUR DE FAUSSES PISTES**

On croyait le feuilleton terminé. Il n'en est rien et il repart de plus belle. Il s'agit toujours de la fameuse journée de solidarité en faveur des personnes âgées dépendantes ou handicapées. On sait que le premier ministre, après avoir laissé entendre que le choix de la journée serait libre, a finalement opté pour une solution uniforme : ce sera le lundi de Pentecôte, pour tout le monde, qui sera une journée travaillée.

Pour tout le monde, ou presque, puisqu'il y a un certain nombre d'exceptions. C'est le cas du Gard, à cause de la fêria de Nîmes, prévue à cette date, du territoire de Belfort et de quelques communes. Il fallait alors choisir un autre jour : cela a été le lundi de Pâques. Et l'expérience a tourné au fiasco. Dans le Gard, 80% des élèves des écoles primaires étaient absents, 72% des collégiens et 60% des lycéens. Le taux d'absentéisme a été de 50% dans le territoire de Belfort.

Cela donne une idée de ce qui pourrait se passer pour le lundi de Pentecôte.

Et cela d'autant plus que la principale fédération de parents d'élèves vient de demander aux parents de ne pas envoyer en classe leurs enfants ce jour là. Si l'Education Nationale veut travailler, elle n'a qu'à organiser une journée pédagogique ou une journée de formation pour les professeurs. Bref, l'expérience part en eau de boudin. A vrai dire, il faut être technocrate pour imaginer que faire travailler les enfants un jour de plus présente le moindre intérêt pour les personnes âgées. On ne voit même pas en quoi cela constituerait un geste de solidarité. Ou alors qu'on organise ce jour là des visites des maisons de retraite par les écoliers...

Le problème de fond n'est donc pas celui des jours de classe. Est-il celui des jours de travail ? Il est vrai que c'est une pratique bien française que de vouloir déterminer pour tout le territoire national une date uniforme de travail supplémentaire. Avec, comme il se doit en France, toutes les possibilités de dérogations pour échapper à la règle pourtant obligatoire... Si la durée du travail n'était pas fixée par la loi, mais, comme dans la plupart des pays, par contrat, ce type de débat n'aurait aucunement lieu d'être. Pourquoi fixer pour 60 millions d'habitants une liste uniforme des jours travaillés ou chômés ?

Comme d'habitude, le gouvernement, après avoir pris une position ferme, a lâché du lest. Le premier ministre a accepté, après l'échec du lundi de Pâques, la mise en place d'une « évaluation » de cette journée de solidarité, mais en 2006 seulement. Il ne veut pas, paraît-il, heurter la population par une mesure impopulaire à moins de deux mois du referendum. Aussitôt, le vice-président du groupe UMP, Jean LEONETTI a proposé que « s'il s'avérait que cette journée du lundi de Pentecôte gêne soit le tourisme, soit une manifestation associative, on prenne le dernier jour des vacances de la Toussaint, avec une rentrée scolaire un jour avant ». Toujours l'école. Et toujours une même date pour tout le pays. « C'est une journée expérimentale d'où nous tirerons ensuite les conclusions

*l'actualité qui nous fait réfléchir*

ou familiale. Ils peuvent avoir un supplément familial de traitement, très supérieur à celui de la fonction publique, déjà bien généreux : il lui est supérieur de 900% pour un enfant et de 242% pour deux enfants.

Mais ce n'est qu'une partie des avantages. Ils peuvent aussi avoir une allocation de logement à vocation sociale qui bénéficie à 40% des effectifs avec des montants versés en moyenne de 1570 euros par personne et par an. Mais il ne faut pas oublier « les primes ou indemnités diverses dont le nombre est si élevé que la Banque de France n'a pas été à même d'en produire une liste exhaustive ». La Cour des comptes en a dénombré 96 « sans que ce chiffre puisse être considéré comme définitif ». Que penser par exemple de la « prime d'empilage de l'or » ou de la « prime de casse-croûte qui coexiste avec une indemnité repas », ou encore de « l'indemnité de transport qui coexiste avec le remboursement du titre de transport » ou enfin de la « prime liée à la restauration de l'Etat républicain » datant de l'après-guerre !

Que penser des agents qui peuvent bénéficier d'un logement de fonction, voire d'un logement gratuit, mais qui préfèrent continuer de loger à leur domicile et « touchent une indemnité dont le montant est égal à celui du loyer à l'habitation à laquelle ils auraient eu droit ». Bref, les salariés bénéficient à la fois des avantages attachés à leur statut et de ceux prévus pour le secteur privé. Ils ont droit par exemple à la participation aux bénéfices, ce qui est contestable, car l'entreprise n'est pas en concurrence. Cela revient à une prime de plus.

Il faudrait aussi parler du régime des retraites, déséquilibré et financé par des subventions d'équilibre de la Banque de France. Il y a aussi un régime complémentaire des « bénévolances » pour lequel la Cour évoque « une absence de fondement législatif ou réglementaire, l'ancienneté de leur création pour des motifs souvent dépassés et, surtout, leur financement qui repose exclusivement sur la Banque » : 9 milliards d'engagements en tout pour les retraites.

Que dire des activités sociales et culturelles ? Le coût des activités de ce type atteint 82,7 millions d'euros, soit 13% de la masse salariale. Sans une réforme de fond, le retour à l'équilibre du compte d'exploitation serait problématique. Et cela sans parler du coût élevé des services de restauration collective, des centres de vacances en surcapacité ou de l'aide de la Banque à trois sociétés mutualistes.

Mais la conclusion du rapport est encore pire : « Aussi généreuse soit-elle, cette gestion du personnel ne permet pas à la Banque de France, et c'est là le paradoxe, de disposer des compétences dont elle a besoin ». Et il sera difficile juridiquement de s'en sortir, car l'affaire est bien verrouillée et le comité d'entreprise menace d'attaquer, en cas de réduction de ces privilèges, pour « désengagement social de l'employeur ». Pour une banque qui ne sert plus à grand chose, ce bilan est impressionnant.

A quand la privatisation de la Banque de France ? Mais la CGT veille au grain. Ne vient-elle pas de dénoncer la perspective de « billets imprimés comme de vulgaires marchandises par des multinationales ». Quelle horreur en effet ! Il vaut mieux sans aucun doute les faire imprimer par un monopole public. Du moins pour les salariés de ce monopole. La CGT plaidant l'antique droit de seigneurage : voilà qui vaut de l'or !

### **AU SOMMAIRE DU N°832 :**

**EDITORIAL** : Dimanche de Miséricorde p. 1-2

**CONJONCTURE** : Consommez ! p. 2-3

**ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR** : France : fille aînée de l'Eglise ? p. 4 – Les dictateurs de l'ex-URSS commencent à s'inquiéter p. 5-6 – Lundi de Pentecôte : on repart sur de fausses pistes p. 6-7 – « Chère, très chère Banque de France » p. 7-8.

**ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.**

**ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.**

**LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL**

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)